

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 20230023

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2023**

Présents : Jean-Pierre LIBERT -Hélène DARLY- Jacky HOCQUET- Alexandre LIENARD –
Patrick DOUAI - Christophe MARISSAL - Michel PICAUVET

Absents excusés : Louis BERTRAND (1 pouvoir) – Alain MACARET (1 pouvoir) - Paulin LESCUT- Jean-Marc MEURANT
- Alain BASLY - Philippe DUFRENNE -Jean Pierre BERTRAND

L’an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre juillet, le Conseil Municipal de cette commune convoqué, s’est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LIBERT.

Après appel nominatif des présents, Monsieur le Maire constate l’absence de plus de la moitié des membres du Conseil Municipal en exercice.

En application de l’article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales, disposant que « *le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice et présente* », Monsieur le Maire déclare que le conseil Municipal se trouve dans l’impossibilité de pouvoir délibérer. Il renvoie la séance au jeudi 27 juillet 2023 à 18 h 30. Une nouvelle convocation sera adressée aux conseillers municipaux avec le même ordre du jour. La séance pourra alors se tenir sans condition de quorum.

Vu par Nous, Maire de la Commune de Dompierre sur Helpe, pour être affiché le 25 juillet 2023 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l’article 56 de la loi du 05 août 1884.

Dompierre sur Helpe, le 25 juillet 2023.

SEANCE du 27 juillet 2023

Commune de DOMPIERRE SUR HELPE - Arrondissement AVESNES

Nombre de membres au conseil municipal :15

Nombre en exercice :14

Présents : 6

Votants : 6

L’an deux mille vingt-trois, le vingt-sept juillet, le Conseil Municipal de cette commune convoqué, s’est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Pierre Libert

